



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Conditions d'accès

L'accès au centre aquatique canin est réservé aux chiens identifiés, en bonne santé et à jour de leurs vaccinations (CHPPi/L).

Les chiens doivent être sociables avec leurs congénères et les humains. Chaque chien doit avoir effectué un test de sociabilité au préalable par l'équipe du centre.

L'entrée est conditionnée à l'acceptation du présent règlement intérieur et au paiement du tarif en vigueur.

Les chiens catégorisés doivent être muselés, tenus en laisse et accompagnés de leur propriétaire légal, conformément à la législation.

Les enfants présents sur le site restent sous l'entière responsabilité de leurs accompagnants.

Un bracelet sera remis à chaque usager afin de pouvoir sortir et revenir librement durant la journée.

Article 2 : Refus ou exclusion d'accès au centre

L'accès peut être refusé aux :

- Chiens présentant des signes de maladie contagieuse, des parasites (puces, tiques), des blessures ou une contre-indication à la baignade.
- Femelles en période de chaleurs.
- Chiens agressifs ou ayant un comportement inadapté.
- Chiens équipés de colliers étrangleurs ou électriques.

Article 3 : Comportement des usagers

Les propriétaires doivent surveiller leur chien en permanence et sont responsables de son comportement.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du site, sauf dans les zones de baignade.

Les propriétaires veilleront à ce que leur chien n'urine ni ne défèque dans les bassins, sur le matériel, ou dans la zone "détente".

En cas de comportement indésirable ou dangereux perturbant la tranquillité, l'équipe du centre pourra exclure le chien et son propriétaire sans remboursement.

Article 4 : Usage des bassins

L'accès aux bassins est exclusivement réservé aux chiens. Il est strictement interdit aux humains (même les enfants) de se baigner.

Les propriétaires doivent emmener leur chien dans la zone "besoins" avant l'accès aux bassins.

Il est interdit d'introduire jouets, nourriture ou tout autre objet dans les bassins. Des jouets sont disponibles dans les piscines.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés autour des bassins.

Article 5 : Activités & inscriptions

Les activités collectives (parcours aquatique, sauvetage de doudou, agility, cours d'éducation) sont accessibles uniquement sur inscription, dans la limite des places disponibles.

Les propriétaires doivent arriver à l'heure. Toute arrivée tardive ne pourra être rattrapée.

Les séances sont non remboursables, sauf en cas d'annulation par le centre ou de maladie du chien.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 6 : Hygiène et propreté

Chaque chien doit faire ses besoins dans la zone dédiée.

Le ramassage des déjections est obligatoire (sacs et poubelles sont mis à disposition).

Les propriétaires veilleront à ce que leur chien n'urine pas dans les bassins, sur le matériel, ou dans la zone de repos.

Toute nuisance ou salissure doit être signalée au personnel.

L'eau des bassins est vidée en fin de journée et renouvelée avant chaque ouverture.

Les bassins sont nettoyés avec des produits compatibles avec un usage animal.

Article 7 : Sécurité et urgences

Les usagers doivent respecter les consignes de sécurité affichées.

Le personnel, formé aux premiers secours canins, dispose d'une trousse sur place.

En cas de morsure ou blessure, un protocole sera appliqué (isolement de l'animal, déclaration en mairie, vérification vaccinale, suivi vétérinaire si nécessaire).

Article 8 : Responsabilité

Le centre Occi'Canis Aqua décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure, vol ou perte survenus sur le site et sur le parking.

Chaque propriétaire est légalement responsable de son chien, de sa conduite et de tout dommage matériel ou corporel causé à d'autres chiens, personnes ou installations.

Les chiens doivent être couverts par une assurance responsabilité civile valide. (Un justificatif peut être demandé).

Article 9 : Données & droit à l'image

Des photos et vidéos peuvent être prises sur le site à des fins de promotion.

Tout usager peut refuser l'utilisation de son image en le signalant à l'équipe.

Article 10 : Clause de confidentialité

Les informations personnelles recueillies lors des inscriptions ou échanges sont utilisées uniquement à des fins de gestion interne. Elles ne sont ni revendues ni utilisées à d'autres fins.

Article 11 : Acceptation

Toute personne pénétrant sur le site reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter sans réserve.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :